



FORMULAIRE D'INSCRIPTION DE MEMBRES ET DECHARGE

NOM DU CHAPTER: **GENEVA CHAPTER WEST SWITZERLAND**

NOM DU MEMBRE:		DATE DE NAISSANCE:	
ADRESSE:			
CODE POSTAL:	VILLE:	PAYS:	
NO DE TELEPHONE:		NUMERO DE PORTABLE:	
ADRESSE E-MAIL :			
NUMERO DE MEMBRE HOG :		DATE EXPIRATION HOG :	

J'ai pris connaissance de la Charte Annuelle émise par le **H.O.G. International** (Harley Owners Group) et accepte de la respecter en ma qualité de membre du **H.O.G. Geneva Chapter**, sponsorisé par le Concessionnaire Sponsor Harley-Davidson. Je reconnais que si le H.O.G. Geneva Chapter est soumis à la Charte Annuelle du H.O.G. International, le H.O.G. Geneva Chapter demeure néanmoins une entité organisée en la forme d'une Association de droit suisse indépendante et séparée du H.O.G. International et demeure en tant que telle entièrement responsable de ses actions.

LA CLAUSE SUIVANTE EST UNE CLAUSE DE **LIBERATION DE RESPONSABILITE**. LISEZ-LA ATTENTIVEMENT AVANT DE SIGNER CE DOCUMENT :

Par la présente, **JE LIBÈRE ET EXONERE DE TOUTE RESPONSABILITÉ** le Concessionnaire Sponsor de Harley-Davidson, le Harley Owners Group (H.O.G.), la société Harley-Davidson, Inc., la Harley-Davidson Motor Company, la Harley-Davidson Europe Ltd et leurs sociétés affiliées, le H.O.G. Geneva Chapter et leurs « officers », « directors », employés et agents respectifs (ci-après les « **PARTIES EXONEREES** »), en cas d'accident ou de préjudice (cas de lésions corporelles, de paralysie ou de décès inclus) que moi-même en tant que pilote ou passager d'une moto, ou que le passager de la moto que je conduis, serais(t) amené à subir, et/ou à causer à tout tiers, à l'occasion de l'exécution des obligations et devoirs des PARTIES EXONEREES et/ou de l'organisation par celles-ci de manifestations ou d'activités dans le sens du but de l'Association H.O.G. Geneva Chapter (toutes manifestations et activités étant ci-après les « **ACTIVITES** »)

Le dol et la faute grave demeurent réservés, au même titre que les garanties du fait des défauts attachées aux motos vendues.

Je confirme au surplus être titulaire d'une assurance couvrant l'éventualité de tout préjudice que moi-même en tant que pilote ou passager d'une moto, ou le passager de la moto que je conduis serais(t) amené à subir, et/ou à causer à tout membre H.O.G. ou à tout tiers.

Je prends acte et accepte que tous les membres du H.O.G. et leurs invités participent volontairement et à leurs propres risques à toutes les activités du H.O.G. Il en va de même pour moi, et je m'engage à prendre à ma charge tout préjudice pouvant résulter de tous risques générés par le déroulement des ACTIVITES.

Je comprends également que les PARTIES EXONEREES prennent des photos des participants/membres pour les publier dans les magazines du H.O.G. ou sur le website du H.O.G. Geneva Chapter et par la présente j'autorise expressément que ma photo soit prise et publiée par les PARTIES EXONEREES.

Je signe librement la présente, que je certifie avoir intégralement lue et comprise en tous ses détails, et ce faisant, confirme ne me fonder sur aucune déclaration ou pression des PARTIES EXONEREES.

La présente est soumise à la Charte Annuelle H.O.G. et aux Statuts de l'Association, ainsi qu'au droit suisse. Tout litige en résultant est de la compétence des Tribunaux de la République et Canton de Genève, sous réserve des voies de recours au Tribunal Fédéral.

LU ET APPROUVE :	
SIGNATURE DU MEMBRE :	DATE :
REDEVANCES LOCALES PAYEES (MEMBRE CHF 80.00 / GUEST CHF 40.00)	DATE :

Coordonnées bancaires/postales :

UBS AG 8098 Zurich compte 80-2-2

En faveur de IBAN : CH85 0024 0240 7559 1300 T

H.O.G. GENEVA CHAPTER, C/O Pierre-Yves Roten, Route de la Scie 18, 1271 Givrins